

## PRESQU'ÎLE DE CROZON - AULNE MARITIME PLATEFORME ET HANGAR BOIS-ÉNERGIE

### ► CONTEXTE

Sur le territoire de la Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime, la communauté de communes a souhaité mettre en place une filière locale bois-énergie en se dotant d'une plateforme avec hangar de stockage. La piscine et l'hôpital sont chauffés au bois déchiqueté.

La plateforme de stockage est un carrefour entre les différentes ressources de bois et leur valorisation. Elle permet à la communauté de communes de structurer son approvisionnement en fonction des besoins et des enjeux de son territoire et d'éviter une délocalisation de cet approvisionnement lorsque de nouvelles chaufferies seront mises en service.



Hangar et plate-forme



© bois énergie PACA

### ► DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'OPÉRATION :

Un hangar de 600 m<sup>2</sup> et une plate-forme de 6 000 m<sup>2</sup> pour le stockage, le broyage et le séchage des plaquettes bois. Le hangar de stockage permet :

- Une valorisation de la ressource locale en bois,
- Le stockage d'environ 300 tonnes, soit 1 200 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières à l'abri des intempéries et le maintien d'un degré d'humidité régulier,
- L'accessibilité au combustible toute l'année,
- Une ventilation naturelle grâce à des ouvertures conséquentes,
- Un processus de séchage naturel par fermentation et montée en température (70°C) environ. Aucun risque d'auto-inflammation n'existe (< 275°C).

## ▶ COÛTS ET FINANCEMENTS OPÉRATION :

- ▶ Dépenses : 552 k€
- ▶ Subventions :
  - Europe – FEDER : 75 000 € sollicités
  - Etat-Région- DETR : 60 000 € obtenus
  - Région – Contrat de partenariat : 60 000 € sollicités
  - Département – Contrat de territoire : 45 000 € obtenus



## ▶ GÉRER LA RESSOURCE

L'utilisation de bois énergie permet d'éviter le rejet de CO<sub>2</sub> généré par la combustion d'énergies fossiles. La condition est d'avoir une gestion durable de la ressource.

Pour y parvenir, la communauté de communes réalise depuis 2013 à Argol, sur des terrains lui appartenant, des plantations de taillis à très courte rotation (TTCR) afin de produire des plaquettes forestières (bois broyé) pour le chauffage.

Ces taillis à très courte rotation sont constitués de saules dont le bois peut être coupé au bout d'une période d'environ 5 ans.

La Communauté de Communes poursuit l'achat de terrains et les boisements. Elle a déjà effectué des plantations sur près de 10 hectares en TTCR et en boisement compensateur lié au défrichement réalisé pour l'agrandissement de la zone d'activités de Kerdanvez.

« Avec la question du bois-énergie, la communauté de communes répond concrètement et de manière transversale à la problématique de Transition Énergétique. Le bois énergie offre une alternative énergétique durable. C'est une énergie respectueuse de l'environnement, qui favorise l'emploi local, améliore la gestion du patrimoine forestier et permet de valoriser des produits qui étaient considérés comme déchets.

Pour ne rien gâcher, au regard des énergies disponibles sur le territoire, le bois-énergie est d'ores-et-déjà une énergie économique. D'ici quelques années, avec l'augmentation prévisible des coûts des énergies fossiles et de l'électricité, les investissements réalisés aujourd'hui pour la gestion de la ressource et la construction de la plateforme de stockage permettront aux collectivités et entreprises de la communauté de communes de s'approvisionner à moindre coût !

Et pour prolonger notre volonté d'agir, l'installation d'une toiture photovoltaïque que nous avons initialement envisagée à l'occasion de la construction du hangar de stockage, s'est muée en un projet de réseau d'électricité renouvelable pour les bâtiments communautaires de la zone de Kerdanvez. »

Daniel MOYSAN

Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.